

Prestations proposées sur les manifestations sportives



	Compétition fédérale	Évènement clubs avec assistance (minimum 2 mois avant)	Évènement clubs sans assistance
Réglementation financière	Cahier des charges 60% FD / 40% club Epreuves bonus 0% FD / 100% club	Part fédérale 6 à 13 ans : 5 % de l'inscription <u>XS à S</u> : 10 % de l'inscription M à <u>XXL</u> : 15 % de l'inscription	Aucune part fédérale
Licences journalières pour les non-licenciés	Animathlon & 6 à 13 ans : 250 F / <u>XS à S</u> : 1000 F / <u>M</u> : 1500 F / <u>L à XXL</u> : 2000 F		
Courrier(s) à (aux) la commune(s) et à la DJS	✓		⊖
Demande des Policiers et Pompiers municipaux	✓	Prestation = 40 000 F	⊖
Demande de mise à disposition du site auprès des instances	✓		⊖
Demande d'autorisation de la manifestation nautique	✓		⊖
Ecriture du règlement de la manifestation sportive	✓	Prestation = 20 000 F	⊖
Suivi des inscriptions de la manifestation sportive	✓	Prestation = 45 000 F (sans les frais de gestion)	⊖
L'ensemble de la communication fédérale (via la charte graphique)	✓	Prestation = 25 000 F	⊖
Réalise les trophées (facture payée par la FD)	✓	⊖	⊖
Réservation des secouristes (facture payée par la FD)	✓	⊖	⊖
Réservation du chronomètreur (facture payée par la FD)	✓	⊖	⊖
Réalisation de l'affiche via la charte graphique (Maximum 2 modifications)	✓	✓	⊖
Communication via la newsletter fédérale (ouverture des inscriptions et rappel à J-10)	✓	✓	⊖
Prêt du camion fédéral pendant 48h	✓	✓	20 000 F le weekend
Prêt du matériel	✓	✓	50 000 F le weekend
Mise à disposition d'une équipe d'arbitre fédérale	✓	✓	3 000 F / arbitre hors clubs organisateur